Parcs et Jardins

PARCS ET JARDINS

Catégorie	Mot clef	Description
Cadre juridique	Parc, jardins et espaces verts	Règlement des Parcs, Jardins et Espaces Verts RPJEV
	Bois de Vincennes et Boulogne	Règlement des bois de Vincennes et Boulogne
	Articles fondamentaux	 R.610-5 CP : répression des infractions aux arrêtés Loi du 15 février 2022 : R.610-5 => contravention de 2ème classe par défaut et de 4ème classe pour certaines infractions spécifiques. Toutes sont forfaitaires L.511-1 CSI : le PM est chargé d'exécuter les arrêtés municipaux
Les Agents d'Accueil et de Surveillance	Cadre juridique	- L.531-1 CSI - L.1312-1 CSP - 29 CPP (garde particulier)
	Spécialités	AAS mairieAAS espaces vertsAAS médiateurs
	Missions	 Accueillir, informer, orienter Surveiller Assurer une veille technique et sociale Contrôler les autorisations Fermer les espaces verts